

► SOLUTIONS



Potence pour milieu confiné

CAHIER DES CHARGES :

Les cuves, circuits souterrains nécessitent des visites périodiques, des contrôles, de l'entretien. La trappe de visite se situe, généralement sur le dôme de l'installation. Il faut que l'intervenant puisse descendre dans cette cavité, en remonter et, éventuellement, que la personne restée à l'extérieur puisse l'aider à en sortir ou l'évacuer.

NOTRE ANALYSE

Soit nous avons à assurer uniquement la fonction « sécurité » soit « sécurité et/ou évacuation » soit « accès et sécurité et/ou évacuation ».

Sécurité : le moyen d'accès étant existant, il faut sécuriser l'intervenant lors de sa descente et de sa montée. Ceci sera fait à l'aide d'un antichute à enrouleur dont la longueur sera au moins égale à la profondeur de la cuve, l'extrémité du câble ou de la sangle, étant accrochée à l'anneau dorsal de l'intervenant.

Sécurité et/ou évacuation : certaines cuves peuvent présenter des problèmes de toxicité pour l'intervenant bien qu'on ait pris la précaution de les aérer.

- On palie ce risque en ayant recours à un antichute à enrouleur avec récupérateur. Dans ce cas, il est impératif de connecter l'antichute exclusivement à l'anneau dorsal de l'intervenant afin qu'en cas d'évacuation ses 4 membres viennent se regrouper près du corps, facilitant sa sortie.

- Si aucun accès n'existe et/ou ne peut rester à demeure dans la cuve. Dans ce cas il est possible de rajouter sur le pied de la potence un treuil à câble (manuel ou électrique), l'intervenant étant assis sur une sellette. Dans tous les cas on se posera la question de la nécessité de faire ou non pivoter la potence.

FORMATION

« Intervention en milieu confiné » « évacuation d'une personne en milieu confiné »



LA STRUCTURE :

Si l'entreprise ne possède qu'une cuve, on viendra installer la potence à demeure par soudure de platine puis boulonnage ou par tout autre système mécanique de fixation selon la nature du matériau.

Dans bien des cas, l'entreprise n'a pas qu'une seule cuve. On fera le relevé de l'ensemble et on étudiera la possibilité de réaliser une potence unique que l'intervenant manutentionnera de l'une à l'autre. Sur chacune des cuves seront, dans ce cas, installés des fourreaux à demeure.

LES RÈGLES À RESPECTER :

La conception de la potence doit permettre à l'intervenant de se présenter devant la trappe en étant en sécurité. Pour cela, il doit avoir la possibilité de se connecter à l'extrémité de son antichute. Il pourra alors ouvrir la trappe et entamer sa descente.

Lors de sa remontée, conscient ou non, il doit pouvoir, seul ou avec aide, sortir aisément. Pour cela une certaine distance est nécessaire entre l'extrémité de l'antichute et l'accrochage dorsal du harnais.

Conformité à la norme EN 795 type A, C ou D, justification par note de calcul des interfaces.

AUTRES ÉLÉMENTS CONSEILLÉS DE LA CHAÎNE DE SÉCURITÉ :

Harnais : GH1

Antichute : Un enrouleur de capacité suffisante, à sangle ou à câble.

Evacuation : Un enrouleur récupérateur de capacité suffisante.

Accès : une sellette

GAMESYSTEM
SÉCURITÉ EN HAUTEUR

